

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À votre santé, Messieurs les ministres

LA SANTÉ ET LES SOINS, LE PREMIER DE NOS DROITS

Montréal, 30 juin 2021 - La pénurie de personnels hospitaliers frappe gravement certains établissements du réseau de la santé, partout au Québec, et entraîne même des interruptions de service dans les urgences et des fermetures de lits : mauvaises conditions de travail, salaires trop bas, épuisement post-pandémie, hémorragie vers les agences de placement privées, etc.

La situation est connue, les solutions existent. Où est le ministre de la santé ? Quand va-t-il agir ? Où est la Ministre des aînés ? Quand va-t-elle intervenir ? À quand des mesures incitatives et des conventions collectives signées pour les employés ? À quand des aménagements et des créations de postes ? À quand la fermeture des agences privées de placement ?

Pierre Lynch, président de l'AQDR, s'indigne : « Le droit à des soins de santé accessibles existe-t-il encore ? La pandémie a révélé de graves lacunes dans les CHSLD et une mortalité aggravée pour les aînés : combien faudra-t-il encore de décès ? La gestion technocratique a-t-elle remplacé l'attention aux malades et aux soins auxquels ils auraient **droit** ? Comme les mesures et les budgets publics du maintien à domicile sont toujours insuffisants, les patients, dont les aînés, affluent dans les urgences inhospitalières : où iront-ils si les portes de celles-ci sont fermées ? »

Les malades de tous âges ne sont pas en congé. Ils doivent pouvoir accéder à des soins adaptés, surtout en urgence. La santé est un droit, le premier des droits. L'AQDR exige des mesures rapides et concrètes, à la source même des problèmes.

Depuis 42 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des



AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

ânés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe plus de 25 000 membres dans 41 sections dans les 16 régions administratives du Québec.

- 30 -

Pour information :
Jean Carette, premier vice-président
450 281-1269
carette.jean1@gmail.com